Syndicat du bassin de l'Oudon
Rapport d'activités 2018

Le territoire

Le Syndicat du bassin de l'Oudon intervient sur l'ensemble du bassin versant de l'Oudon.

En 2018, ses membres sont :

Les Communautés de communes du Pays de Loiron, du Pays de Craon, du Pays de Château-Gontier, de Châteaubriant-Derval, de l'Anjou Bleu, des Vallées du Haut Anjou ;

La Communauté d'agglomération de Laval ;

Les Syndicats Intercommunaux d'Alimentation en Eau Potable du centre ouest Mayennais et de la région de Bierné ;

Les communes de Peuton, Marigné-Peuton et Prée d'Anjou.

Les compétences du Syndicat

Les compétences du socle commun du syndicat sont les suivantes :

- l'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;
- l'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ;
- la défense contre les inondations ;
- la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines ;
- l'exploitation, l'entretien et l'aménagement d'ouvrages hydrauliques ;
- la lutte contre les pollutions diffuses, hors assainissement non collectif ;
- la gestion quantitative de la ressource ;
- l'animation et la concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans le bassin de l'Oudon.

Le syndicat exerce ainsi la compétence GEMAPI (constituée des alinéas 1°, 2°, 5° et 8° de l'article L. 211-7 du code de l'environnement) et est la structure porteuse de la commission locale de l 'eau (CLE) du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) du bassin de l'Oudon.

Les collectivités membres du syndicat peuvent par ailleurs lui confier les compétences suivantes, indépendamment du socle commun :

- Le ruissellement rural et la lutte contre l'érosion,
- La coordination des actions en faveur de la biodiversité (trame verte et bleue),
- La coordination des actions en faveur de la préservation et la valorisation du bocage.

Gouvernance et équipe

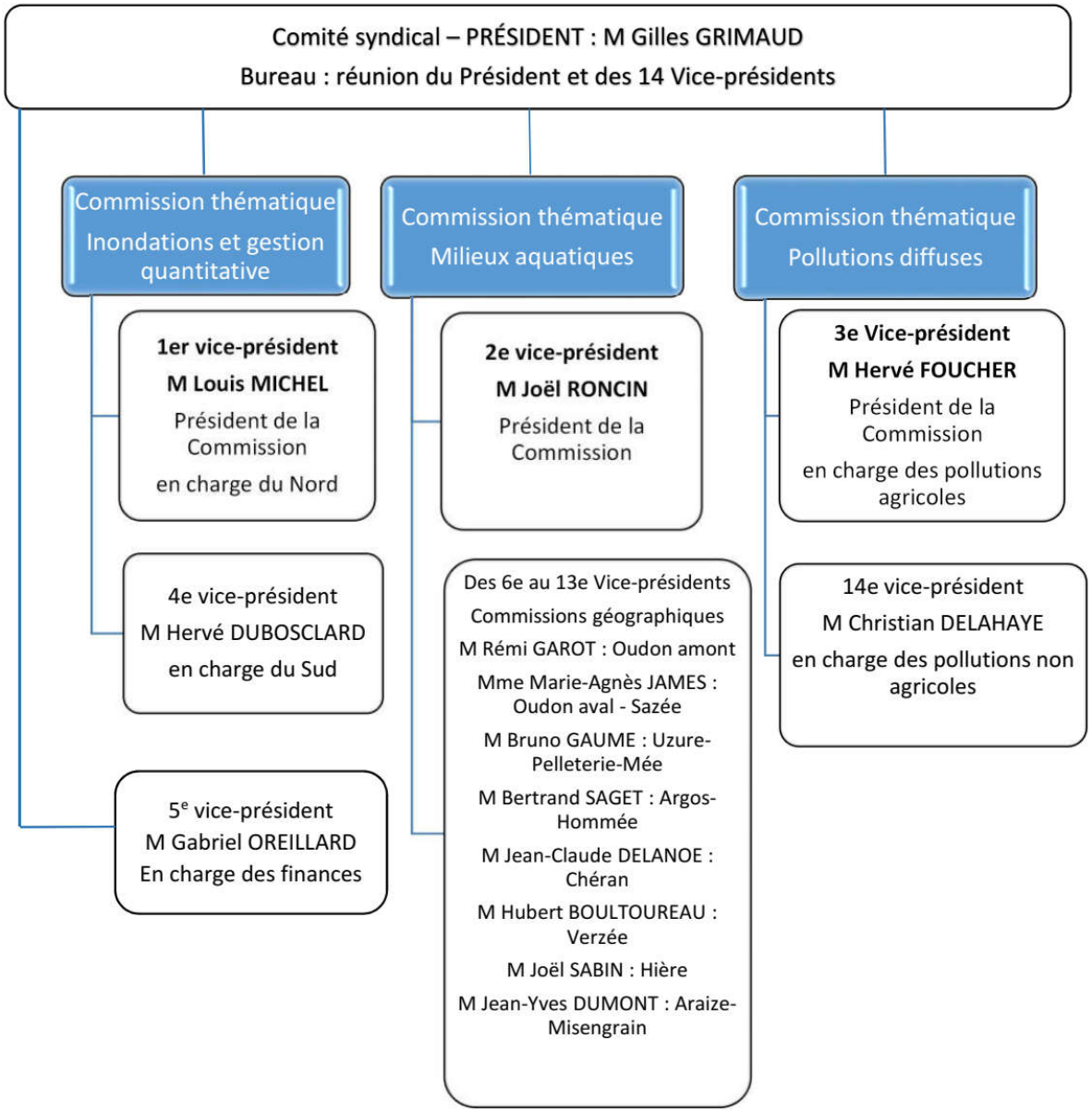

Le Syndicat se compose de 62 membres titulaires et 62 membres suppléants élus par les structures adhérentes.

Le bureau comprend 15 membres.

En 2018, l'équipe des agents techniques et administratifs représente 10,17 Équivalents Temps Pleins :

- 0,91 ETP aux inondations,
- 4,71 ETP Aux milieux aquatiques et ouvrages hydrauliques (+ 0,5 ETP mission plans d'eau)
- 2,14 ETP aux pollutions,
- 1,91 ETP à la Commission Locale de l'Eau.

Évaluation des programmes menés et préparation du programme d'actions 2020-2025

Les contrats territoriaux milieux aquatiques et pollutions diffuses signés avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et les Départements 49 et 53 s'achèvent en 2019

Le Contrat Régional de Bassin Versant signé avec la Région des Pays de la Loire s'achève également en 2019

En 2018, le groupement ENVILYS-HYDROCONCEPT a démarré l'évaluation des contrats pour aboutir fin 2019 à un nouveau programme d'actions intégré pour la période 2020-2025

⇒Participation des acteurs (dont EPCI) attendue en 2019

Bassin
de l'Oudon

Gestion quantitative et inondations

Gestion de la ressource en eau en période d'étiages

- Intervention auprès de l'Etat pour que les étangs de St Aubin et de Tressé à Pouancé soient utilisés pour le soutien d'étiage sur la Verzée en octobre 2018

- Autres actions dans le cadre des compétences pollutions diffuses et milieux aquatiques :

- Intégration de conseils agricoles pour la gestion quantitative de la ressource en eau dans la charte signée entre le Syndicat et les préconisateurs agricoles,
- Recensement des plans d'eau, et si opportunité déconnexion des plans d'eau sur cours d'eau

- Limitation des usages de la ressource en eau (action de l'Etat)

Arrêtés préfectoraux en lien sur notre site www.bvoudon.fr

Programme inondations : Travaux et étude (1)

• Surstockage Nord

- Prorogation de la DUP
- Suivi chiroptères au Tertre

• Réduction de la vulnérabilité

Congrier :

- Juin : procédures règlementaires
- Octobre : Réalisation des travaux sur les Tochardières

Chazé- Henry et Marans :

- Septembre : Lancement des études de faisabilité pour réduire la vulnérabilité aux inondations du bourg de Chazé Henry et de la Grande Gauteraie à Marans.

Exutoire aménagé aux Tochardières

Programme inondations : Travaux et étude (2)

- Réduction de la vulnérabilité

Crue du mois de juin 2018 :

Sollicitation des communes de :

- Loiron,
- Gastines (lieu-dit la Paquerie)
- Ballots (La Bessonerie)

Loiron 9 juin 2018

Gestion des ouvrages (1)

- Fonctionnement des ouvrages

- 1er année de gestion hivernale sur le site du Tertre.
- Hiver 2017-2018 : pas d'évènement significatif
- Négociations pour la gestion hivernale de l'étang de Tressé
- Assistance à la gestion de l'étang de Saint Aubin à Pouancé : crue du mois de juin et incendie du moulin

- Crues du mois de juin 2018

- Activation exceptionnelle du dispositif en juin 2018
- Premières indemnisations de perte de récolte et levée de provisions

Remplissage du site de la Pelleterie à Ballots le 12/06/2018

Gestion des ouvrages (2)

- Modernisation du système de télégestion

- Cahier des charges de remplacement des équipements
- Signature d'une convention avec la Communauté de Communes du Pays de Craon pour la mutualisation des moyens

- Maintenance et entretien des ouvrages

- Préparation du marché d'entretien de la végétation
- Le Bassin de l'Oudon assure :
  - la surveillance régulière des ouvrages
  - l'entretien des terrains
  - la maintenance des mécanismes
  - les réparations

Communication

- Journée mondiale de l'eau 2018

Communication auprès d'une école d'ingénieur d'Angers (ESAIP – spé gestion des risques naturels) :

Visite du site de la Cartais et de l'étang de Saint Aubin à Pouancé avec les élèves.

Des retenues contre les crues

Pour limiter l'impact des inondations de l'Oudon, le Syndicat de bassin a créé des sites de surstockage des eaux. Des élèves ingénieurs angevins ont pu découvrir celui de la Cartais.

Joël AUDOUIN
redac.segre@courrier-ouest.com

Dans le cadre de la Journée mondiale de l'eau, le bassin-versant de l'Oudon a organisé, hier, une visite de deux sites de surstockage des eaux pour lutter contre les inondations. Cette visite s'est déroulée en présence d'élèves ingénieurs de l'ESAIP (informatique et environnement) de Saint-Barthélemy-d'Anjou.

« On réduit la vulnérabilité aux inondations. »
GÉRALDINE COUSIN. Technicienne inondations du bassin de l'Oudon.

…ncé, hier. Les vannes sont baissées à 20 cm du fond de la Verzée du 1er novembre au 31 mars.

…rivées, des champs soumis à des …itudes (pas de construction, de …blai mais exploitation agricole …ible) qui ont donné lieu à des dé…nagements en contrepartie. Par …rs, en cas de crue, des indemni…ns sont prévues. Les travaux de …ion de la retenue se sont dérou… mai à septembre 2011. Elle a …ise en service en 2012. …décembre 2013, il a démontré …fficacité permettant de limi… crue du bassin de l'Oudon. …nnes sont abaissées à 20 cm …d du 1er novembre au 31 mars. …s de crue, lorsque l'espace de stockage est plein, l'eau en surplus s'échappe par le déversoir pour éviter d'endommager le barrage.

Après ce cours de barrage sur site, les élèves ingénieurs se sont rendus à l'étang Saint-Aubin de Pouancé qui joue aussi un rôle de stockage. « *Son niveau est maintenu le plus bas possible en hiver* » afin de pouvoir stocker l'eau en cas de crue, explique Hervé Dubosclard. Au printemps, il est rempli afin de pouvoir être utilisé pendant la période estivale à des fins de loisirs (pêche, baignade…) notamment.

5

RETENUES LE LONG DE LA VERZÉE

Cinq sites de surstockage d'eau similaires à celui de la Cartais ont été créés le long de la Verzée. C'est le cas par exemple de celui de la Ramardière au Bourg-d'Iré mis en service en 2012. Il est plus modeste avec un volume stockable de 32 800 m^3 sur une surface inondable de 3,3 ha.

Ouest-France
L 26/03/2018

Segré et le Haut-Anjou

Crues et sécurité, ça s'apprend sur le terrain

Pouancé (Ombrée-d'Anjou) — La lutte contre les inondations s'anticipe à la source d'un cours d'eau. Comme pour la Verzée, affluent de l'Oudon dont les crues se vérifient à Saint-Aubin-du-Pavoil.

Géraldine Cousin, technicienne inondation au Syndicat de bassin de l'oudon, et Hervé Dubosclard, vice-président de ce même syndicat, ont accueilli sur le site de la Cartais, une vingtaine d'élèves ingénieurs de l'Esaip la Salle, à Saint-Barthélemy-d'Anjou, qui se perfectionnent en sécurité et prévisions des risques. L'idée, pour ces visiteurs, est de comprendre le fonctionnement d'un site de surstockage des eaux, afin de lutter contre les inondations.

Premier arrêt à la Cartais. « **Ici coule la Verzée qui prend sa source à Soudan (Loire-Atlantique),** commente Géraldine Cousin. **Sur son cours, cinq ouvrages réduisent la progression trop rapide de l'eau. Les professionnels et les élus ont choisi ce site en 2001.** » « poursuit la Dame responsable du dossier inondation en Segréen. C'est seulement en mai 2011 que la Verzée est déviée afin de travailler au sec et d'ancrer sur son cours historique cadres et dalles de béton qui canaliseront la rivière. Un dôme de 5 000 m^3 d'argile posé sur un film géotextile ralentira la progression de l'eau en cas de crues. Vers la source, des vannes récemment connectées mais toujours à évolution manuelle permettent ce contrôle de débit.

Zones de rétention

La suite de la visite permet de découvrir un piège à embâcles, et de visualiser les morceaux de bois ou autres accumulations de matériaux qui sont retirés du cours d'eau. La digue de terre s'ouvre sur un bassin de rétention matérialisé par deux murets qui maintiennent en place des gabions (casiers en grillage remplis de pierres non gélives) superposés qui permettent de neutraliser l'érosion. L'ouvrage conséquent a été terminé fin 2011.

Géraldine Cousin, technicienne inondation au Syndicat de bassin de l'Oudon a expliqué le fonctionnement du bassin de rétention de la Cartais.

« **En 2013, le 24 décembre, il est tombé 70 mm de pluie en 24 heures. Les personnes sceptiques quant au projet ont mesuré combien l'ouvrage était efficace. Sur les 11 hectares dévolus à l'inondation, étaient stockés 75 000 m^3 d'eau. La rivière a apporté 1 million de m^3 d'eau** », explique la responsable du dossier inondation en Segréen, qui montre aussi des photos impressionnantes.

Elle a invité les élèves à se rendre à l'étang de la Fuye où un barrage permet de ralentir la dynamique des crues dommageables en créant des zones de rétention. « **Il y a ici 40 hectares d'eau et divers utilisateurs des lieux. Un moulin, des particuliers, une association de pêcheurs, une plage, un camping. Autant dire, une super-gestion de compromis.** »

Dépenses et recettes réelles du budget annexe inondations

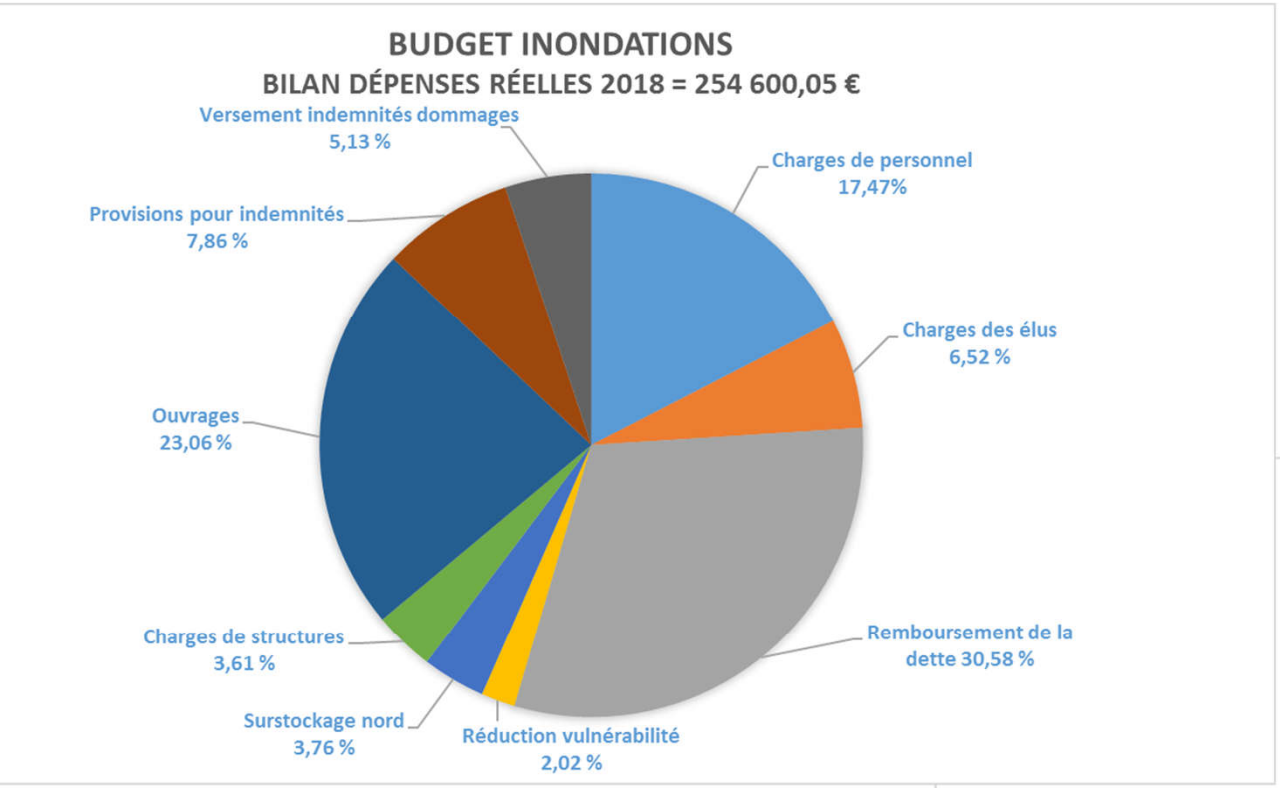

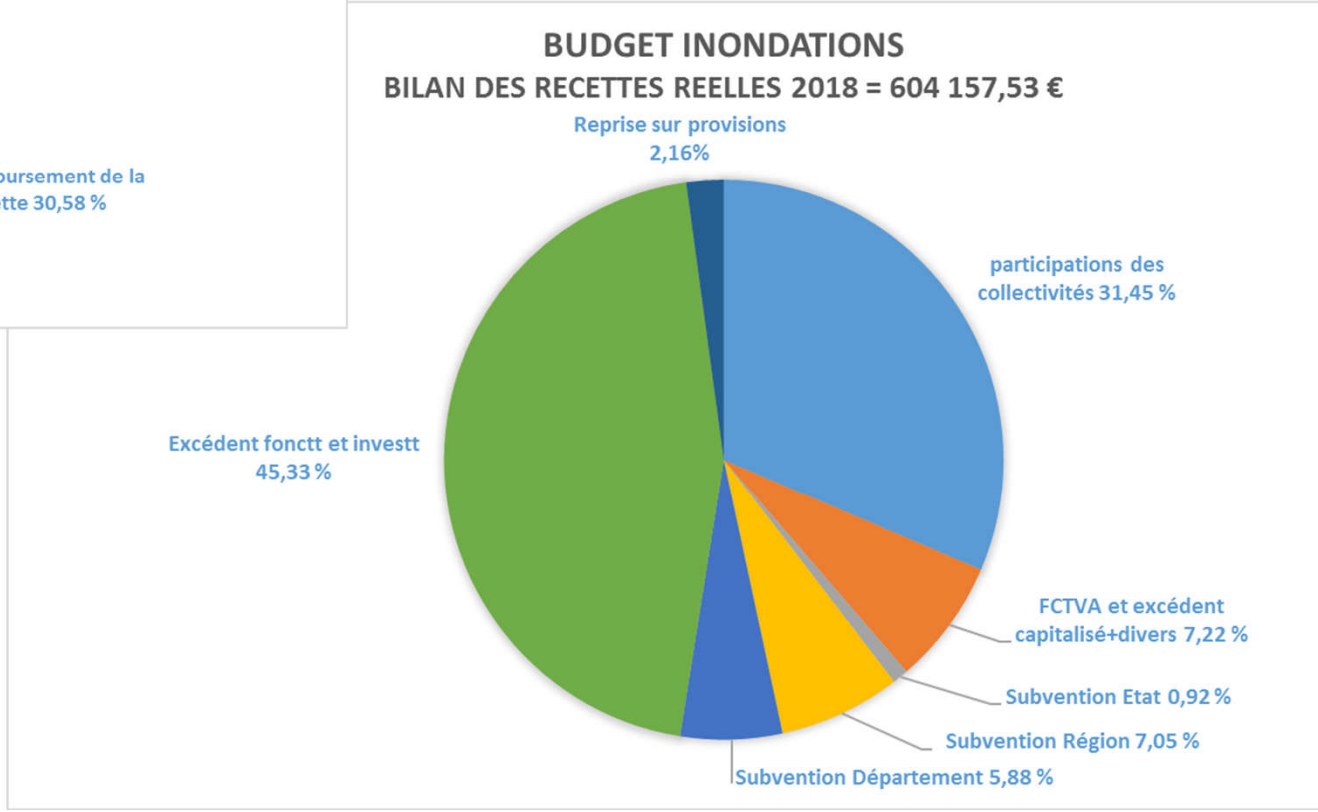

Bassin
de l'Oudon

Gestion des milieux aquatiques

Restauration des cours d'eau – Berges et ripisylve

Restauration de la ripisylve –14 468 ml de berge

- 3 affluents du Chéran à St Saturnin du Limet, Congrier et Renazé (ruisseaux de la Mahière, de Louzil, de la Cocquais)
- La Mée à Livré la Touche
- L'Hière à Peuton
- La Verzée
- Le Ruisseau de l'étang de Chazé
- L'Argos

Abbatage sur l'Hière à Peuton

Abbatage sélectif sur la Verzée

Plantations sur berges – 170 ml

- Plantations sur 2 sites (l'Hière à Peuton et ruisseau du Boulan à Beaulieu sur Oudon)

Abreuvoirs

- Aide au raccordement au réseau d'eau sur un site (Le Chéran à Congrier)

Entretien des cours d'eau

Entretien de la végétation – 3 425 ml de berge

- Chéran (Congrier et St Saturnin du Limet)
- Interventions ponctuelles: embâcles, démontage…

Peupliers et têtards

- Taille de 23 têtards sur l'Hière à Peuton
- Taille de 24 têtards sur le Chéran à Renazé
- Abattage d'environ 200 peupliers au Bourg d'Iré et Noëllet

Taille de têtards sur le Chéran à Renazé

Restauration des cours d'eau- Lit mineur

- Création de banquettes sur l'Argos à Loiré

- Restauration du lit mineur et diversification des écoulements sur l'Argos, la Verzée, la Sazée et le Misengrain

- Réméandrage de la Mée à Livré la Touche

- Réméandrage de l'Hière à Peuton

Restauration de la continuité écologique

- Verzée : aménagement du bief du moulin Colin à Ombrée d'Anjou

- Oudon : création d'un bras de contournement au moulin de Treize Vouges à Bouchamps les Craon

- Oudon : démantèlement et création d'un méandre sur l'Oudon à Athée

- Effacement d'ouvrages sur la Sazée (Grand Blairie et Epinay), sur l'Argos (Peroussaie et Borderie) et sur le Misengrain (seuil de Brèges)

Préservation et restauration des zones humides

Restauration des zones humides

- Zone humide de Brèges sur le Misengrain
- Zone humide de Peuton sur l'Hière
- Zone humide de Châtelais sur l'Oudon

Création d'une mare à Brèges (Segré en Anjou bleu)

Création de mares

- 1 sur l'Argos à Loiré
- 1 sur la Verzée à Segré-en-Anjou bleu
- 1 sur le Misengrain à Segré-en-Anjou bleu
- 2 sur la Mée à Livré
- 2 sur l'Hière à Peuton

L'Oudon, dans la zone humide du Syndicat à La Gravelle

Entretien de zone humide

- Débroussaillage et écopâturage dans la zone humide propriété du syndicat à la Gravelle

Lutte contre les espèces invasives végétales

JUSSIE : Arrachage et suivi sur l'Oudon et ses annexes

- Coté Nord : 800 m² arrachés sur l'Oudon de Cossé à Chérancé. Jussie essentiellement présente sur les annexes hydrauliques (mares)
- Coté Sud : colonisation stable et maitrisée sur l'Oudon non domanial et au niveau de l'étang Saint Jacques à Pouancé. Développement important dans un étang situé sur un petit affluent de la Verzée.

Colonisation du plan d'eau de la Cuche en bordure de l'Oudon à Cossé le Vivien

Myriophylle du Brésil

- Coté Nord : suivi d'une mare à Ballots
- Coté Sud : Présence du Myriophille du Brésil dans une mare à Noyant-la-Gravoyère

Myriophylle du Brésil

Laitue d'eau sur la Verzée

Crassule de Helms

- Suivi de l'étang de la Corbinière : pas de présence cette année.

Laitue d'eau

- Découverte de la plante sur la Verzée en aval du moulin de la Roche et au moulin Colin.

Lutte contre les rongeurs aquatiques nuisibles

- Achat de cages-pièges
- Participation aux réunions avec les piégeurs et Polleniz
- Contribution annuelle à Polleniz (animation, points de contrôle, prime) à la FDGDON 49.
- Versement d'une prime à la capture

Cage piège

	Nombre de rongeurs aquatiques nuisibles piégés en 2018
Nord	3 140
Sud	5 064

Communication, sensibilisation

Journée « Arbre en tête »

Journée l'Arbre en tête à Peuton - le 18 mars 2018

- (18 intervenants - 400 personnes)

Formation pour les agents municipaux

- Thème de la gestion des milieux aquatiques (11 participants)

Panneaux pédagogiques

- 1 panneau sur le site de la Gravelle : « le cours d'eau »
- 1 panneau à Pommerieux : « la biodiversité »
- 2 panneaux à Chazé sur Argos

Animations

- Animations scolaires à Loiré (66 enfants)
- Plantations avec le club nature de Chazé sur Argos
- 2 animations pédagogiques – Argent de poche à Pommerieux
- 1 animation pédagogique – La Gravelle
- 2 animations nature grand public - Congrier et St Aignan sur Roe

Animation scolaire à Loiré

Formation des agents municipaux à Aviré

Diffusion du film sur les travaux de restauration de l'Hommée cliquer ici - vidéo de 5 minutes

Communication, sensibilisation

Les lauréats du prix national du Génie écologique sont :

> Catégorie « Amélioration de la continuité écologique, Trame verte et bleue »

Restauration écologique de la rivière Hommée située dans le bassin versant de l'Oudon porté par le Syndicat du Bassin de l'Oudon et en partenariat avec le CPIE Loire-Anjou, la Fédération Départementale de Pêche de Maine-et-Loire, l'association SYLVAGRAIRE, les associations d'insertion ASDIES et Promotravail, l'entreprise MOREAU et associés et les bureaux d'études YRIS et HYDROCONCEPT.

Elus et technicien lors de la remise du prix à Paris

Études et suivis

Etudes continuité écologique

- Etude plan d'eau des Lavandières à St Aignan sur Roe (finalisation)
- Etude plan d'eau des Hunaudières à St Saturnin du Limet
- Etude complémentaire sur ouvrages publiques (finalisation)
- Etude PRO – Moulin de Chouaigne sur l'Oudon à Craon
- Etude – Moulin des Planches sur l'Uzure à Niafles
- Etude moulin de Margerie

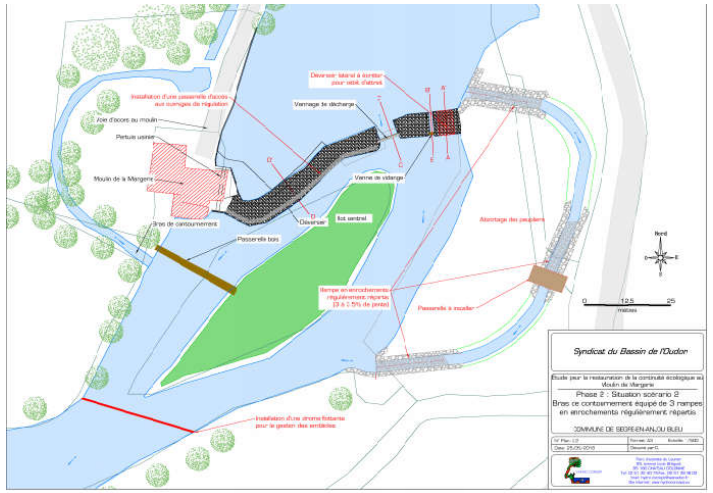

Scénario d'aménagement au moulin de Margerie – Segré en Anjou bleu

Etudes Biodiversité

- Suivi des mares publiques
- Suivi site de la Gravelle
- Suivi micro mammifères
- Suivi Bergeronnette et passereaux

Campagnol amphibie

Études et suivis

Suivis hydrobiologiques

- Réalisation de 5 pêches scientifiques (I.P.R.) : Hommée à Marans, Verzée à Noëllet, Vezeuvre à Chazé sur Argos, bourg d'Athée et du Moulin Neuf (Oudon)
- Réalisation de 7 I.B.G.N. (invertébrés aquatiques) : Hommée à Marans, Verzée à Noëllet, Vezeuvre à Chazé sur Argos, bourg d'Athée et du Moulin Neuf (Oudon), l'Hière à Peuton et la Mée à Livré la Touche

Suivi hydromorphologique

- Carhyce : Site du bourg d'Athée sur l'Oudon

Suivi mares publiques

- 10 mares suivies

Suivi Faune/Flore

- Site pilote du Moulin Neuf sur l'Oudon à Chérancé/Chatelais

Pêche électrique sur l'Oudon

Prélèvement d'invertébrés aquatiques (analyses IBG)

Mare de la zone humide la Gravelle

Étude plans d'eau

Objectifs :

- Réaliser une base de données complète sur les plans d'eau connectés
- Mettre en place des actions de restauration de la continuité écologique
- Mettre en place un programme d'actions opérationnel

BV Oudon sud	3 205 plans d'eau
Queuille	51
Araize	353
Sazée	332
Verzée	989
Argos	759
Misengrain	65
Oudon	338
Richardais	111
Thiberge	208

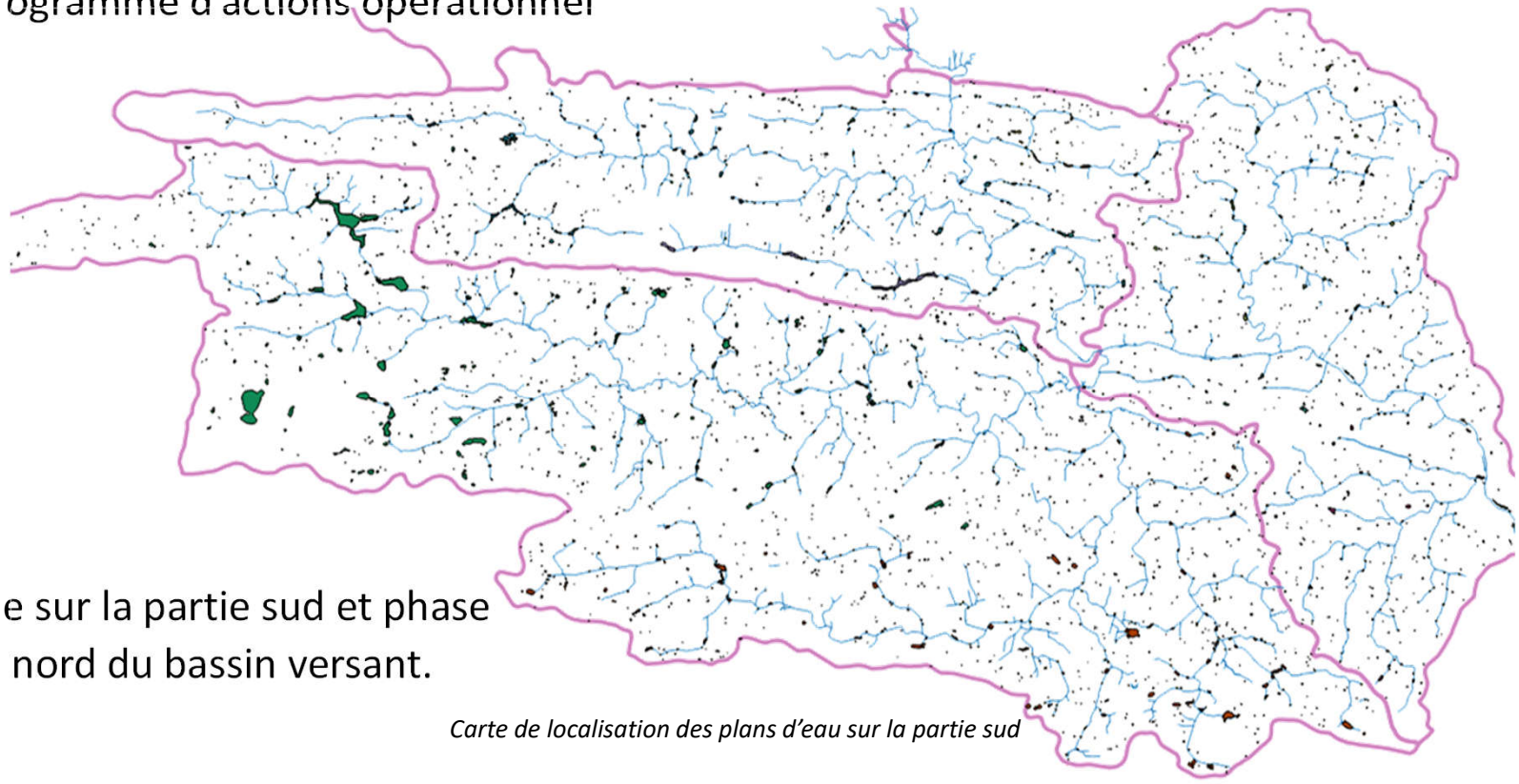

Carte de localisation des plans d'eau sur la partie sud

2018/2019 : Etude préalable sur la partie sud et phase opérationnelle sur la partie nord du bassin versant.

Bassin
de l'Oudon

Les ouvrages hydrauliques

Réfection, maintenance, entretien et gestion

Application du règlement de gestion des vannages (S.A.G.E.)

- Coté Nord (53) :
  - 43 ouvrages sur 47 ont été manœuvrés conformément à la règle.
  - 4 ouvrages (de la Mée et la Pelleterie à Ballots) n'ont été ouverts que partiellement du fait de leur vétusté.
- Coté Sud (49 et 44) :
  - 30 ouvrages sur 32 ont été manœuvrés conformément à la règle.
  - 2 ouvrages privés (de l'Argos) n'ont pas été ouverts.

Réfection du parement amont du déversoir d'Armaillé

Maintenance et entretien des ouvrages

- Diverses interventions (pannes électriques, changement de joints de vérin, réglages temporisation…)

Réfection d'ouvrages

- Réfection des 2 clapets du moulin du Bourg d'Iré
- Réfection du parement amont du déversoir d'Armaillé

Dépenses et recettes réelles du budget annexe milieux aquatiques et ouvrages hydrauliques

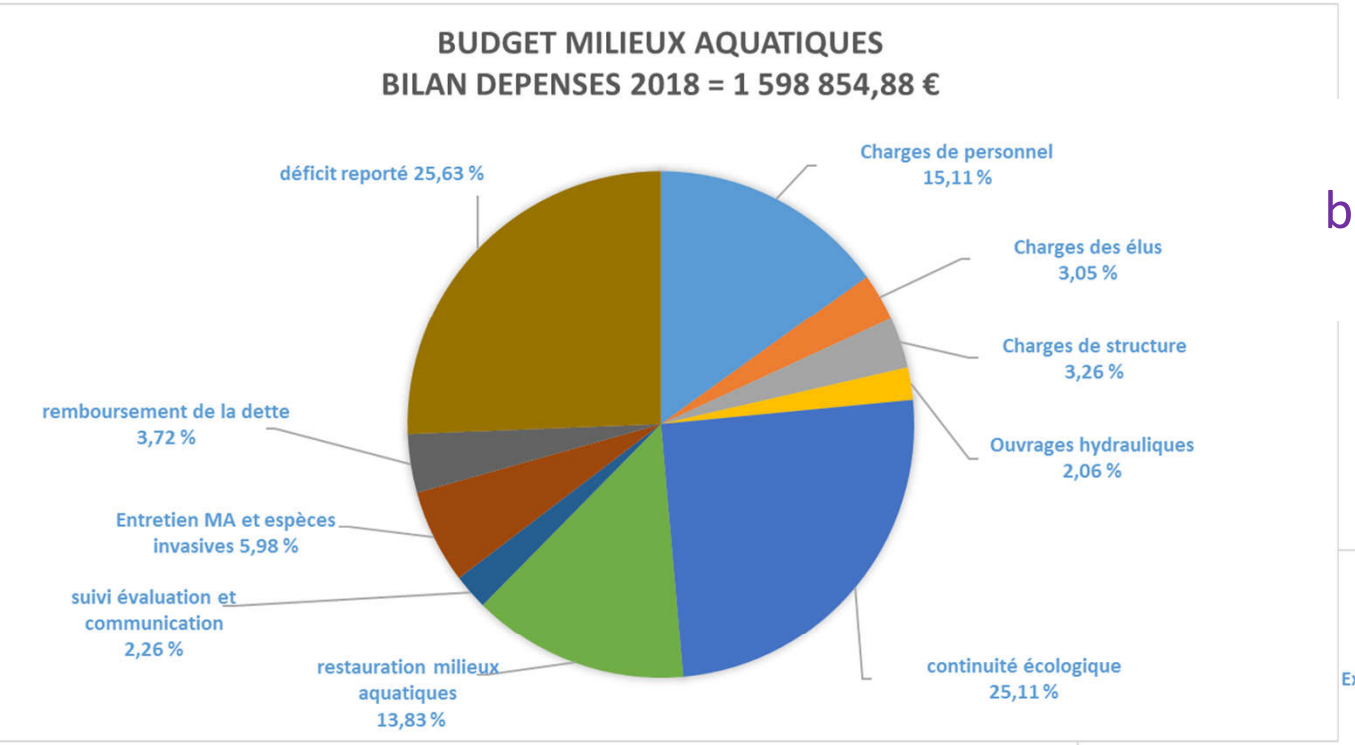

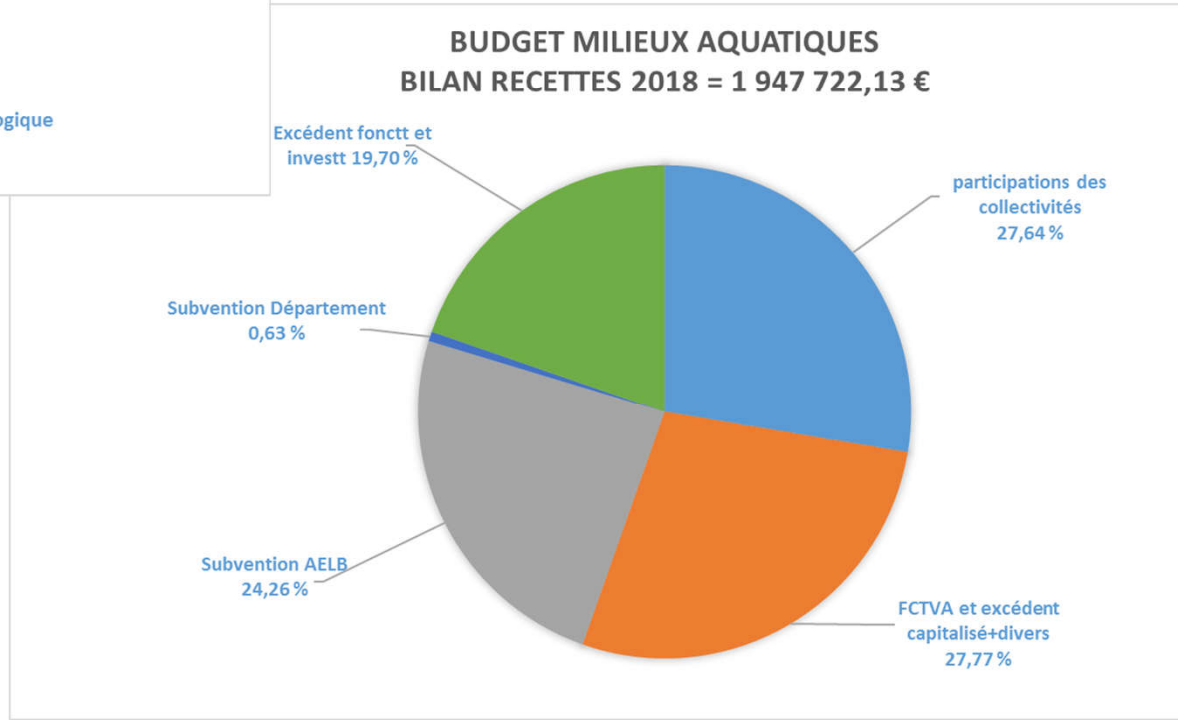

Bassin
de l'Oudon

Lutte contre les pollutions diffuses

agricoles et non agricoles hors assainissement non collectif

Démarche Agro-Environnementale

- Poursuite du partenariat avec les préconisateurs agricoles : **finalisation du texte de la Charte des préconisateurs**
- Poursuite de la démarche de progrès agro-environnemental pour les exploitants agricoles de l'aire d'alimentation du captage de Segré : **177 exploitations engagées** au 31 décembre 2018 dans un diagnostic-conseil et/ou un accompagnement spécifique
- Mise en place des mesures agro-environnementales et climatiques pour les exploitants agricoles de l'aire d'alimentation du captage de Segré : **12 dossiers déposés** pour un budget de près de **140 000 €** de mesures pour l'année 2018 (fonds européens et agence de l'eau)
- Travail d'un **stagiaire** pour préparer l'évaluation 2018

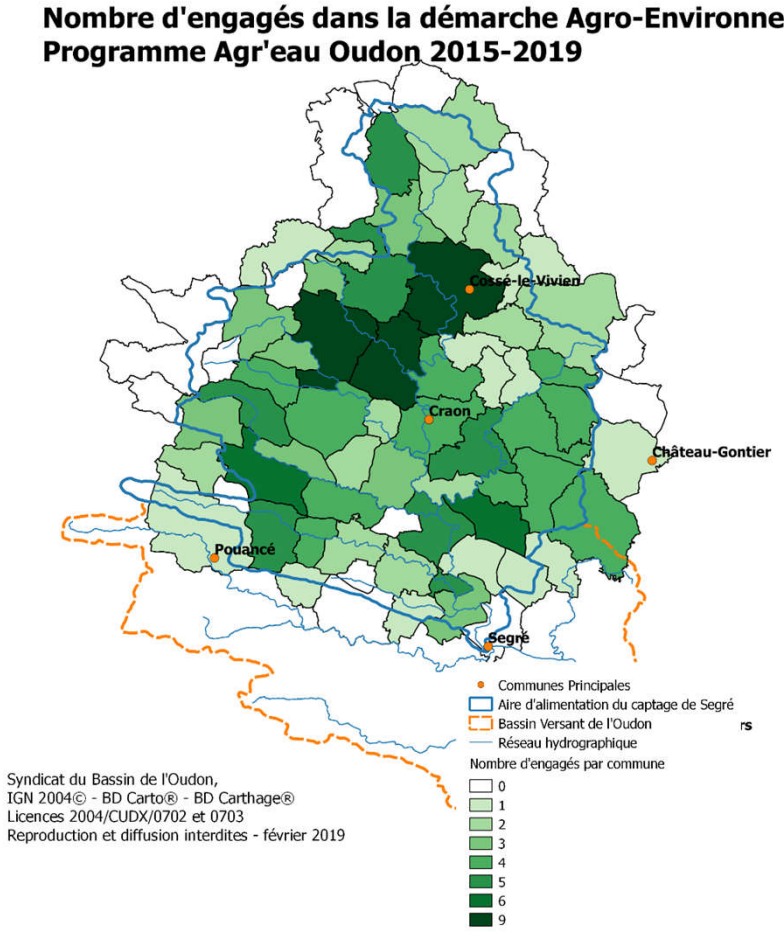

Communication agricole

- **2 lettres agricoles** du bassin versant de l'Oudon ont été **adressée aux 2 300 exploitants** du bassin versant de l'Oudon en mars et juin 2018.

- **2 bulletins techniques de l'Oudon** ont été diffusés par voie électronique et à l'occasion de journées de sensibilisation:
  - Convertir son exploitation à l'agriculture biologique
  - Intérêts agronomiques et environnementaux des cultures associées

Journées de sensibilisation agricoles

- **3 Journées de sensibilisation** organisées :
  - Rencontre sur les Sols « Comment réduire les charges de main d'œuvre, de mécanisation, d'engrais et de produits phytosanitaires ? »
  - Rencontre «Produire Bio, Pourquoi pas vous ? »
  - Echange autour des cultures associées

Captages souterrains

- Poursuite des **études hydrogéologiques de définition des aires d'alimentation des captages souterrains vulnérables** de La Plaine (Château-Gontier) et Les Fauvières-Cruchère (St-Cyr-le-Gravelais) avec le cabinet TERRANDIS, suivies par des groupes de travails.

- Réalisation **de 9 piézomètres**: 5 piézomètres dans la zone d'étude de La Plaine, et 4 sur la zone des Fauvières.

- Réalisation d'une **réunion d'avancement du projet** sur le secteur des Fauvières, avec les propriétaires et exploitants.

Actions non agricoles

- Poursuite de **la Charte « Jardiner au naturel, ça coule de source! »** qui regroupe 32 jardineries signataires sur le bassin de l'Oudon (Diffusion de supports de communication, animations: ecol'action, vide-jardin)
- Journée **« Comment entretenir le terrain de sport en zéro phyto? »**, une cinquantaine de participants (élus ou agents)
- Organisation de 2 formations au **certiphyto pour les agents communaux**.

- Complément au réseau de mesures de la qualité de l'eau du bassin versant de l'Oudon : 18 analyses multi-résidus en produits phytosanitaires

Dépenses et recettes réelles du budget annexe pollutions

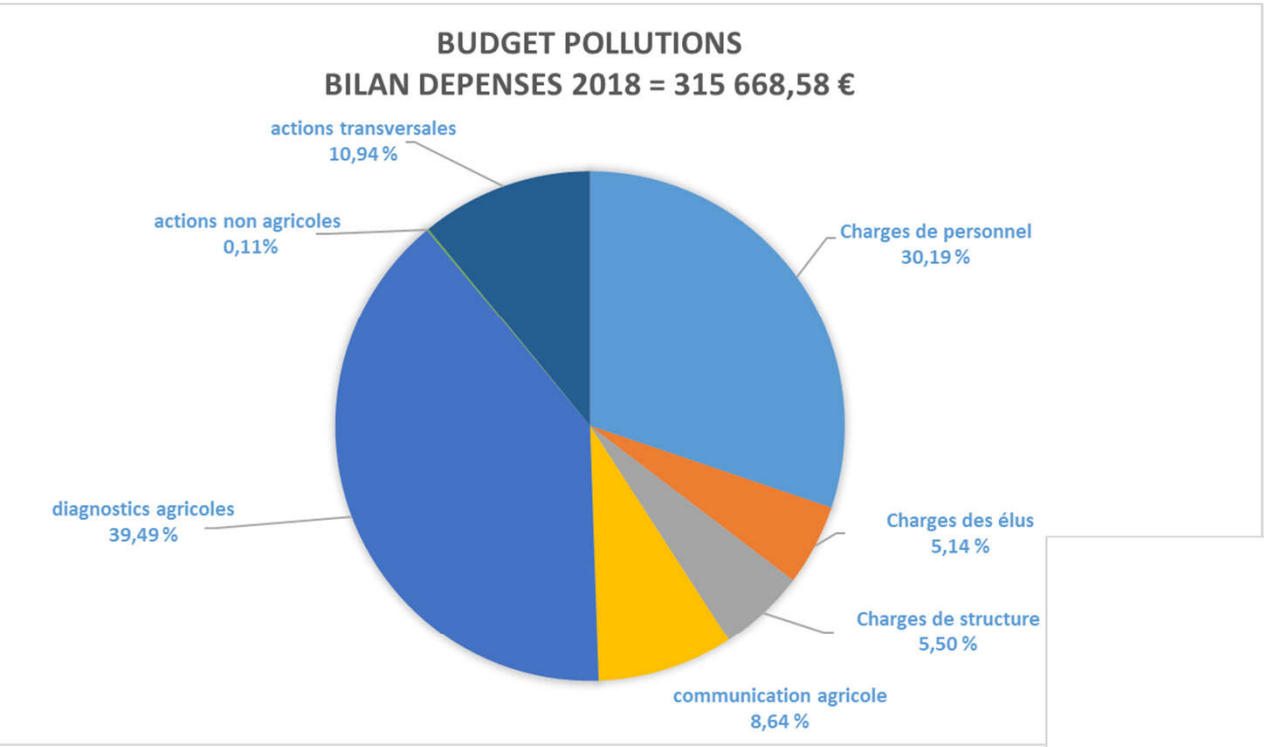

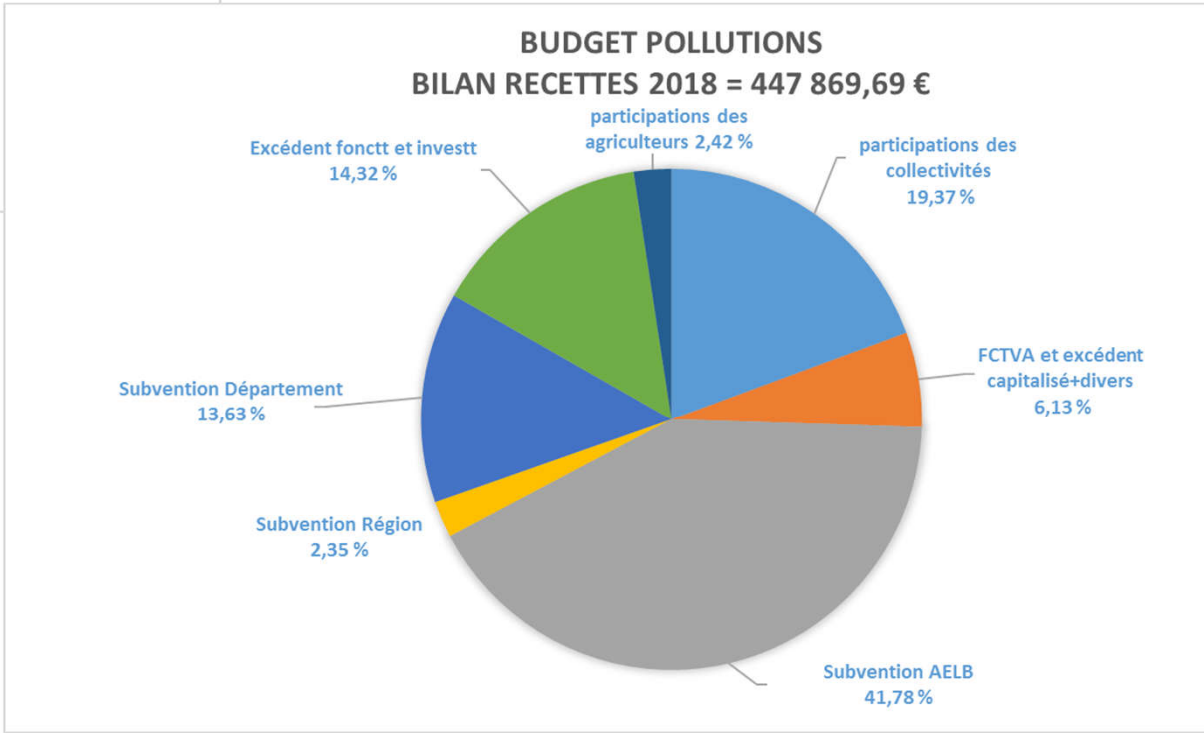

Bassin
de l'Oudon

Animation de bassin versant : Commission Locale de l'Eau

Commission Locale de l'Eau

Les réalisations de la C.L.E. sont détaillées dans un rapport annuel spécifique (sur www.bvoudon.fr)

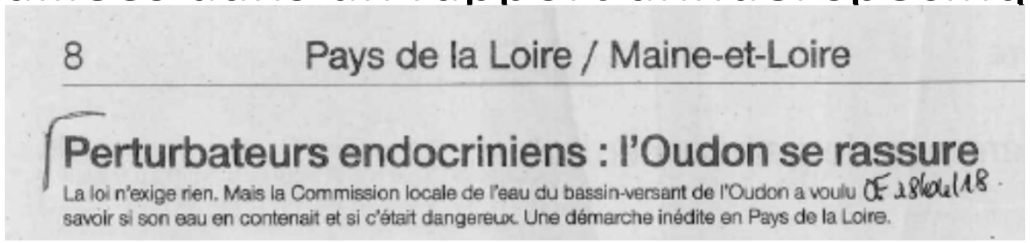

8 Pays de la Loire / Maine-et-Loire

Perturbateurs endocriniens : l'Oudon se rassure

La loi n'exige rien. Mais la Commission locale de l'eau du bassin-versant de l'Oudon a voulu savoir si son eau en contenait et si c'était dangereux. Une démarche inédite en Pays de la Loire.

OF 28/04/18

Synthèse pour 2018 :

- Conférence sur les perturbateurs endocriniens dans l'eau et résultats dans l'Oudon
- Changement de structure porteuse de la C.L.E. : le Syndicat du bassin de l'Oudon
- Réunion du groupe de veille sur la prospective « eau et agriculture »
- Participation au projet de la Région « Life Revers'eau »
- Organisation de la journée mondiale de l'eau sur le bassin versant de l'Oudon
- Poursuite de la newsletter Inf'eau Oudon web

et administration du site www.bvoudon.fr

- Suivi de la mise en œuvre du S.A.G.E.

Et évaluation de la gestion de l'eau

- Analyse de dossiers d'autorisation ICPE ou Loi sur l'eau pour avis

Dépenses et recettes réelles du budget annexe C.L.E.

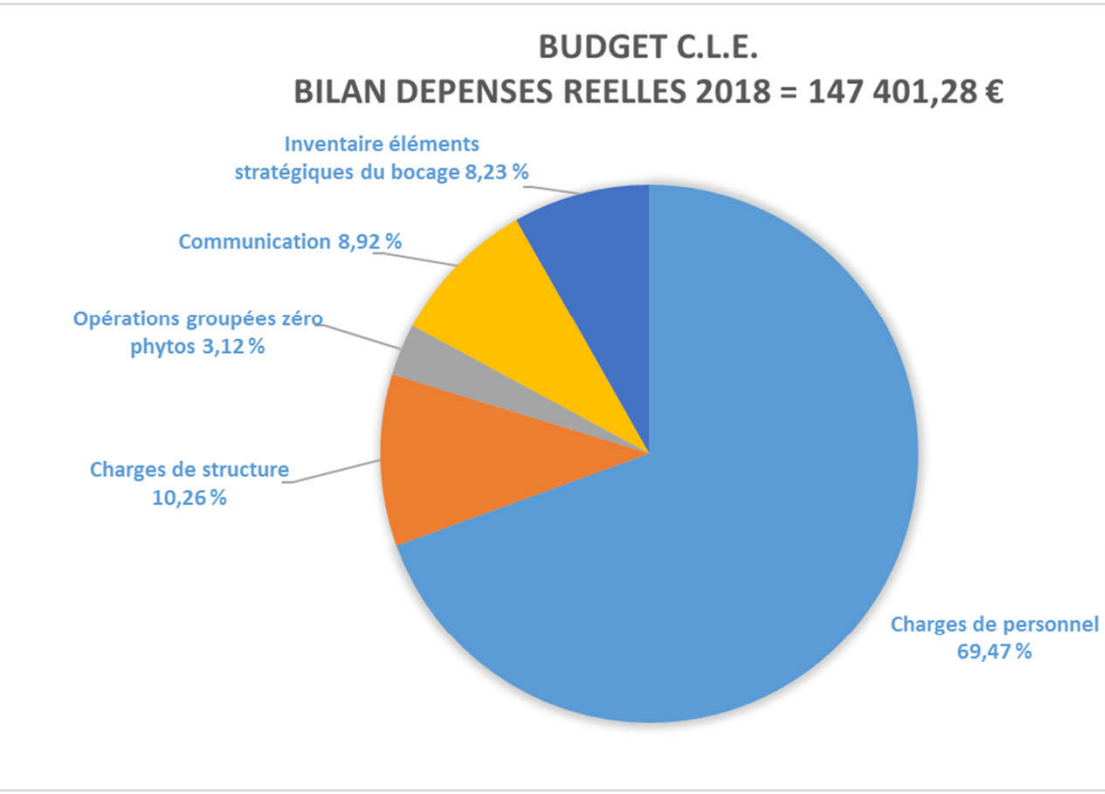

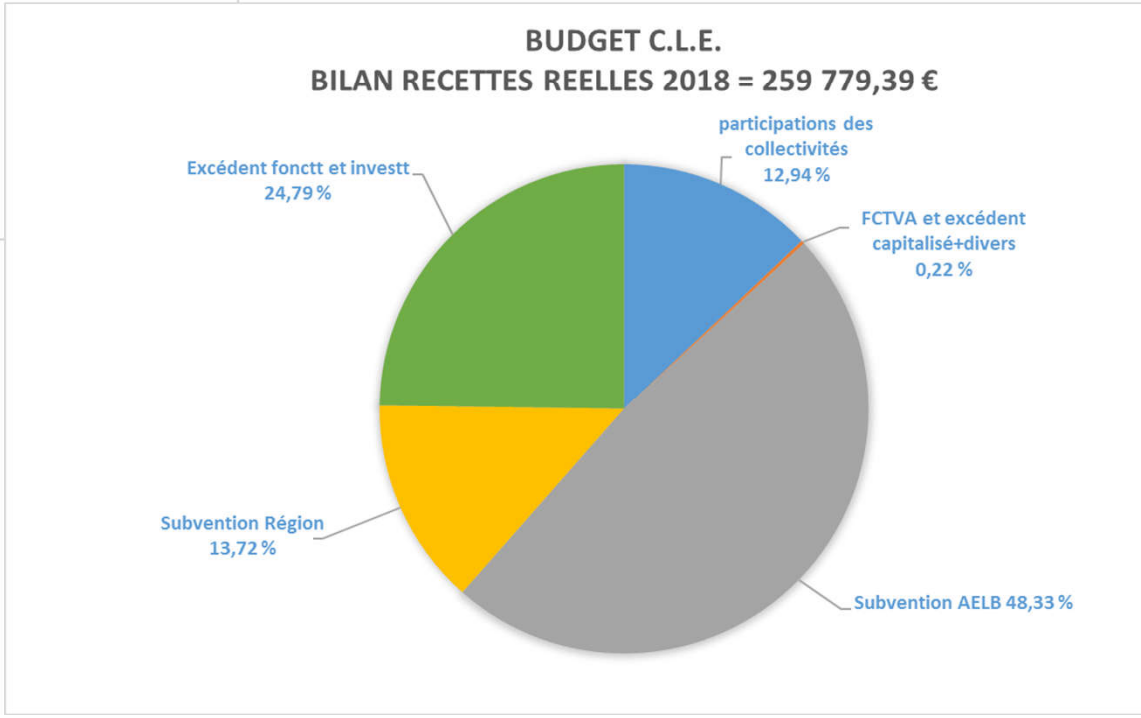

Synthèse des budgets

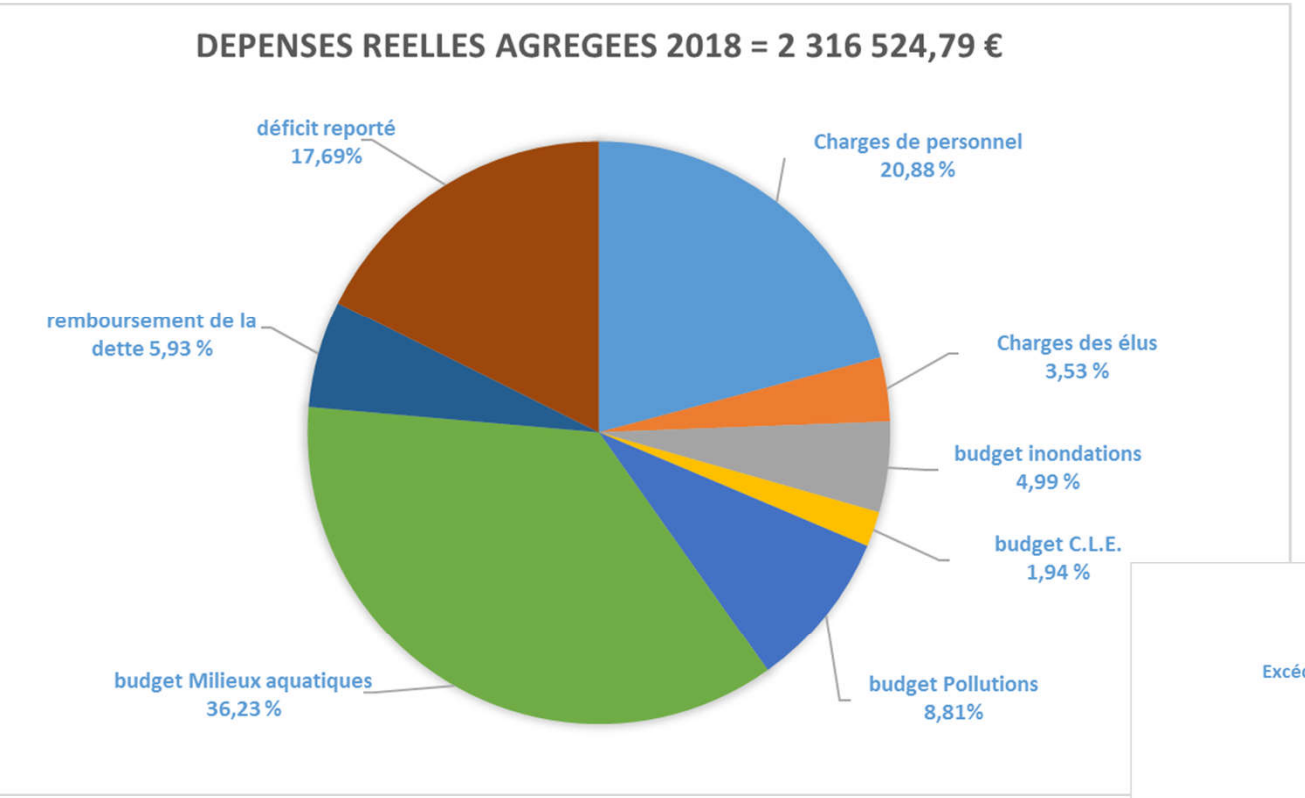

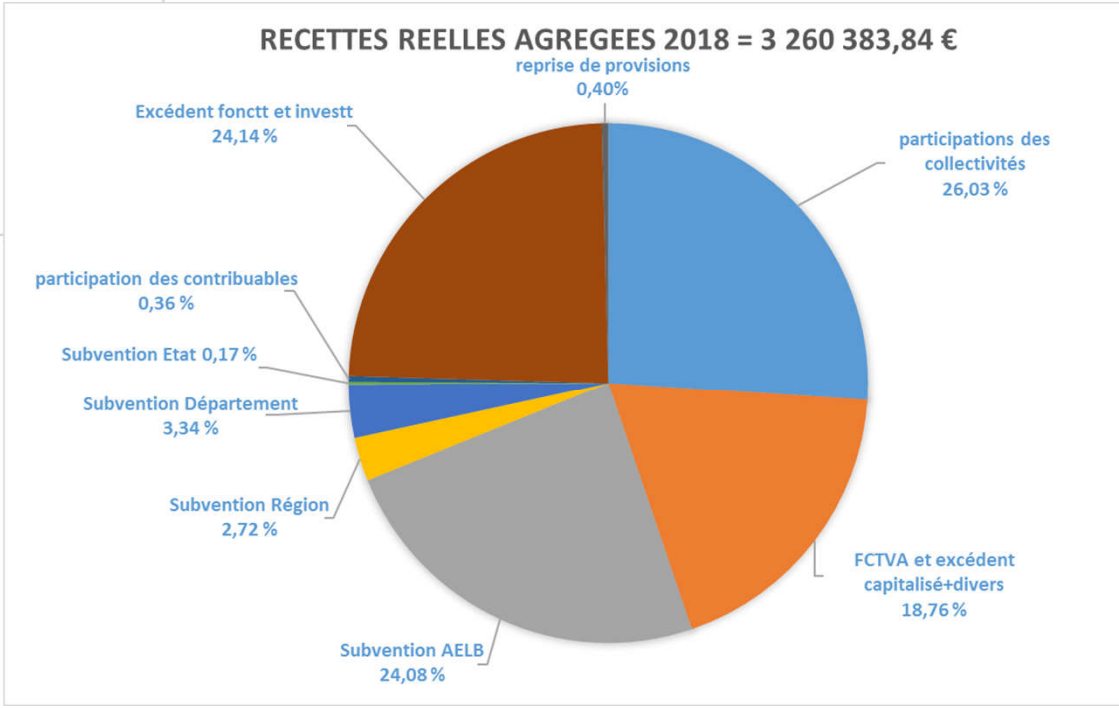

Bassin
de l'Oudon

Des résultats qui s'affichent

Crue de juin 2018 : Des dommages évités

La Girardière à Congrier

La conduite de décharge a bien fonctionné. L'inondation a été évitée.

Autres dommages évités :

- 5 maisons protégées au hameau de Bel Orient à Saint Aignan sur Roë
- 3 maisons aux Gallières à La Rouaudière
- Habitations le long du Bardoul à Ballots
- Inondation limitée à Montjean grâce au nouveau pont

Suivi du peuplement de poissons sur l'Hommée

Des pêches scientifiques ont été réalisées sur l'Hommée avant et après les travaux de restauration.

Ce suivi met en évidence une amélioration de la qualité du peuplement piscicole. Le peuplement est en effet largement dominé par le Goujon et le Vairon.

Suivi station I.P.R. à *la Bellangeraie*		
Année	2014	2018
Valeur totale de l'I.P.R.	23,42	13,71
Classe de qualité	Médiocre	Bonne
Etat écologique	Médiocre	Bon

Pêche scientifique réalisée dans l'Hommée

Le suivi a également révélé la présence du Chabot. Ce petit poisson discret apprécie les eaux vives et fraîches qui s'écoulent sur les sables et graviers. Sa présence témoigne d'une amélioration de la qualité du milieu aquatique.

BIODIVERSITÉ : SUIVI DES MARES

Un suivi des mares communales créées ou restaurées par le syndicat est réalisé chaque année afin de mesurer l'évolution de la biodiversité.

Exemple de 3 mares créées ou restaurées en 2011 et suivies en 2018 :

Triton de blasius

		Mare de la Puce à Craon, restaurée en 2011		Mare de la zone humide de Peuton créée en 2011		Mare des Guillotières à Congrier restaurée en 2011	
Amphibiens		**2011**	**2018**	**2011**	**2018**	**2011**	**2018**
Grenouille agile	***Rana dalmatina***						
Grenouille verte	*Pelophylax kl. esculenta*						
Rainette verte	***Hyla arborea***						
Triton crêté	***Triturus cristatus***						
Triton de blasius	*Triturus x blasii*						
Triton palmé	*Lissotriton helveticus*						
Triton marbré	***Triturus marmoratus***						
Nombre d'espèces présentes		**1**	**4**	**0**	**4**	**2**	**6**

Le suivi réalisé a permis de mettre en évidence la colonisation des mares par de nouvelles espèces d'amphibiens, dont des espèces patrimoniales telles que le Triton crêté, le Triton marbré, la Rainette verte ou la Grenouille agile. Leur présence témoigne de la qualité de leur habitat et de son environnement.

Bassin
de l'Oudon

Evolution des teneurs en nitrates de l'OUDON à SEGRE (en mg/l) 2000-2019

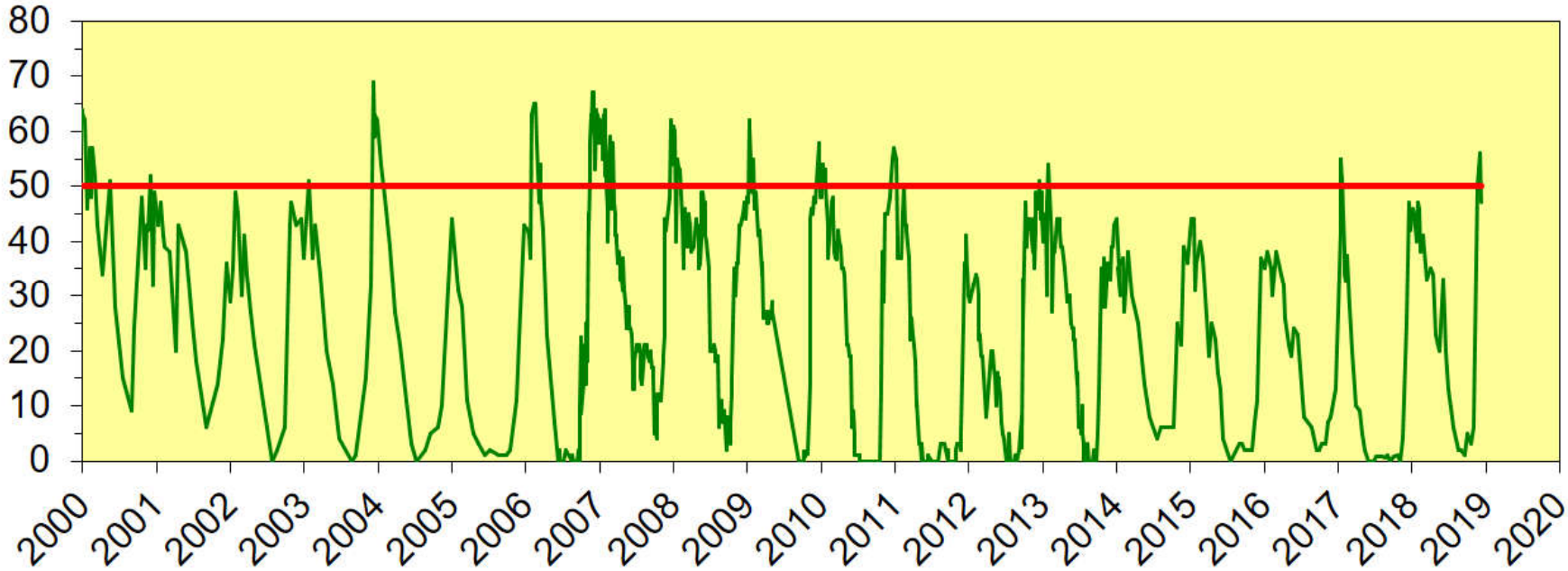

Bassin de l'Oudon

Teneurs en Pesticides total à la prise d'eau de Segré (en µg/l) et nombre de molécules recherchées (1991-2018)

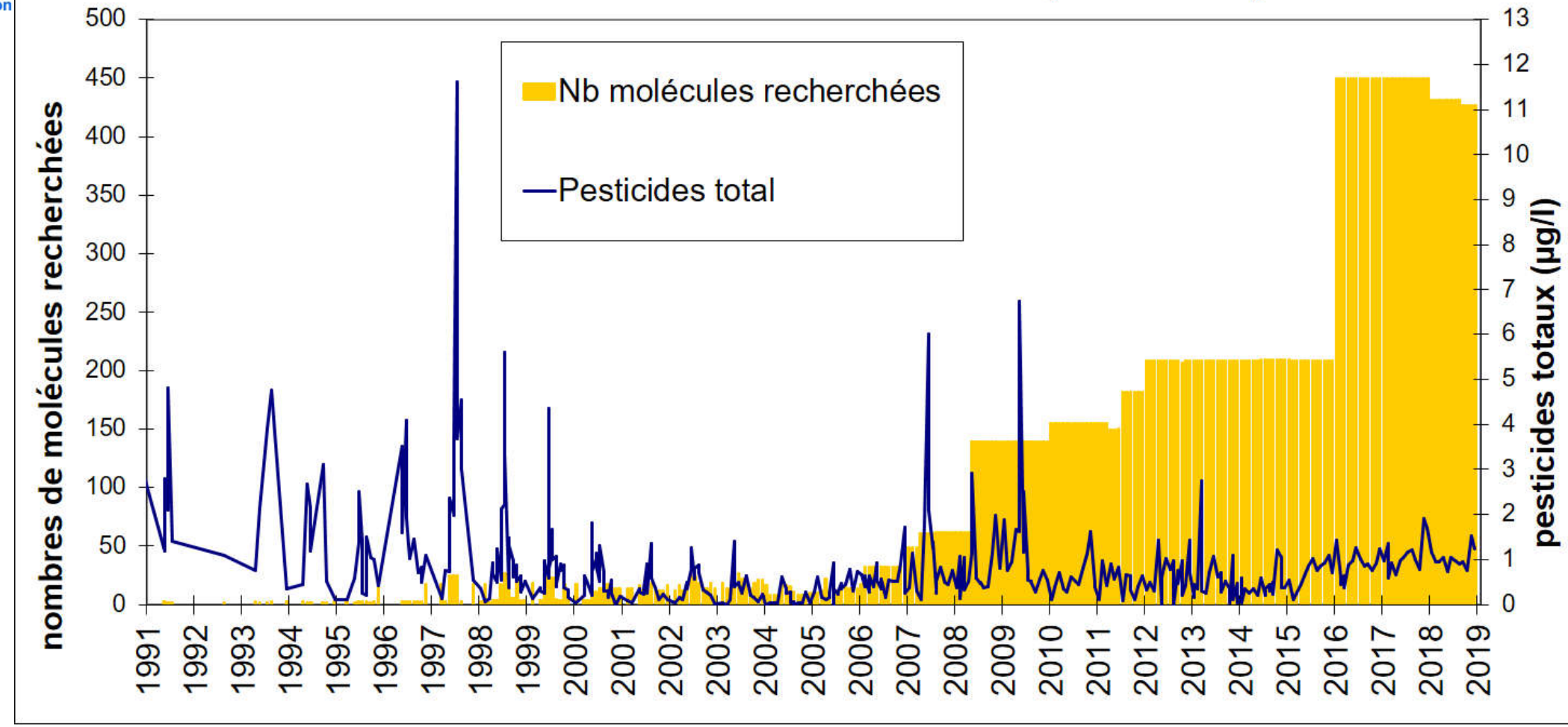

Bassin
de l'Oudon

Pour en savoir plus sur les activités et les résultats :

www.bvoudon.fr